

	<p align="center">Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE</p>	<p align="center">n° d'ordre 26096</p>
---	---	--

SEANCE du : 20 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 20 avril à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 14 avril 2026.

ETAIENT PRESENTS			
Philippe BARON	Pascale FERCHAUD	Etienne HUCAULT	Arnaud PRINTEMPS
Bérangère BAZANTAY	Sylvie FOUILLET	Thierry LEBLAN FALZONE	Alain ROBIN
Bruno BODIN	Pascale FRADIN	Emmanuelle MENARD	Anne ROUX
Emile BRIGEON	David GABORIT	Jean-François MOREAU	Nathalie SOUBRE
Pierre BUREAU	Olivier GEFFARD	Nathalie MOREAU	Antoine TRANCHET, présent de 19h25 à 20h35
Sandra CAILTON	Nathalie GEFFARD	Jean-François MORIN	Véronique VILLEMONTEIX
Yannick CHARRIER	Véronique GONNORD	Pierre MORIN	
Bruno COTHOUIS	Jacky GRELLIER	Florence PREAUD	
Florence ERISSE	Marie-Hélène GUIGNARD	Elna PREAULT	

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES		
Antoine TRANCHET, pouvoir à Véronique VILLEMONTEIX de 18h30 à 19h25		

**Secrétaire de séance :** Bruno COTHOUIS, assisté des services de la Ville  
**Assistaient également :** Delphine CHESSERON, Directrice Générale des Services  
 Yoan FONTENEAU, Directeur des Services Techniques  
 Thierry NOMBALAY, Directeur des Finances



**Demande de subvention pour le poste de chef de projet Action Cœur de Ville à l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)**

La commune de Bressuire a signé en décembre 2022 la convention cadre mère valant « Opération de Revitalisation du Territoire » en Bocage Bressuirais pour la période 2023/2026.

Le programme de dynamisation du centre et entrées de ville se prolonge et continue sa phase de déploiement avec notamment, les chantiers du pôle des solidarités Simone Veil, les archives municipales, les entrées de ville, le programme Agglo Rénov etc.

Dans ce cadre, l'ANAH peut financer un poste de chef de projet "Action Cœur de Ville", à hauteur de 50% des coûts estimés à 52 600 €, soit 26 300 €.

**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :**

- **D'AUTORISER** Madame Le Maire, ou son représentant, à déposer la demande de subvention auprès de l'ANAH pour le financement du poste de chef de projet "Action Cœur de Ville" pour l'année 2026 ;
- **D'AUTORISER** Madame Le Maire ou son représentant à signer toute pièce se rapportant à la présente demande de subvention.

Le Secrétaire de séance,

Bruno COTHOUIS

  
 Le Maire,  
  
 Emmanuelle MENARD

Accusé de réception en préfecture  
 079-217900497-20260429-DG\_DEC\_2025\_096-DE  
 Date de télétransmission : 29/04/2026  
 Date de réception préfecture : 29/04/2026

Auteur de l'acte : Ville de Bressuire / Transmis au contrôle de légalité et mis en ligne le : 28 AVRIL 2026